



HCC
Laboratoires
39 avenue de la Liberté
68024 COLMAR

**TRACABILITE DES PRELEVEMENTS EN
PROVENANCE D'ETABLISSEMENT EXTERIEUR**

Ref : HCC-PREA-BP-E-030
Version : 02
Applicable le : 12-04-2019



À compléter par le LABORATOIRE EXPEDITEUR

Établissement :	
Date :	



Joindre la liste récapitulative
des prélèvements transmis

A remplir par le COURSIER/TRANSPORTEUR

au DEPART de l'établissement extérieur

Heure de prise en charge	Nombre de sachets	Nom de l'agent

À remplir par : LABORATOIRE DES HOPITAUX CIVILS DE COLMAR

Heure de prise en charge	Nombre de sachets	Nom de l'agent



MODALITES DE TRACABILITE DES ECHANTILLONS PROVENANT D'UN LABORATOIRE EXTERIEUR

Le personnel du laboratoire extérieur :

- ➔ Prépare les sachets contenant les prélèvements et le bordereau,
- ➔ Associe à l'ensemble de ces sachets préparés une liste récapitulative et l'agrafe au document de traçabilité HCC-PREA-BP-E-030,
- ➔ Remplit le premier pavé de ce document de traçabilité.

Le coursier ou le transporteur :

- ➔ Au laboratoire extérieur : remplit le deuxième pavé du document de traçabilité HCC-PREA-BP-E-030,
- ➔ Dépose l'ensemble des sachets, la liste récapitulative et le document de traçabilité joint.

Le personnel du laboratoire des HCC qui réceptionne les prélèvements :

- ➔ Remplit le troisième pavé du document de traçabilité HCC-PREA-BP-E-030,
- ➔ Précise l'horaire de réception et le nombre de sachets réceptionnés,
- ➔ Range la liste récapitulative et le document de traçabilité HCC-PREA-BP-E-030 complété dans le classeur :
TRACABILITE DES PRELEVEMENTS EN
PROVENANCE D'ETABLISSEMENTS EXTERIEURS

NOTA BENE : si le nombre de sachets indiqué par le coursier et le nombre de sachets reçus diffèrent, le laboratoire extérieur est immédiatement contacté.